

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

CHAMPS D'APPLICATION

Les présentes conditions régissent les relations contractuelles relatives à la vente de séjours individuels entre Le camping PORT LA VALLEE et ses clients, en conformité avec les dispositions des articles L. 211-1 et suivants du Code du tourisme. Elles règlent toutes les étapes nécessaires à la passation de la réservation et du paiement des séjours, et règlent tout leur suivi entre les parties contractantes.

Tout autre document que les présentes conditions générales de vente et notamment les prospectus, publicités, catalogues, n'a qu'une valeur informative et indicative.

Les présentes conditions générales expriment l'intégralité des obligations des parties. En ce sens, le client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande. Le choix et l'achat d'un service est de la seule responsabilité du client. Il est réputé les accepter sans réserve et ce conformément aux dispositions de l'article 1126 du Code Civil, soit après signature numérique du devis/option, soit après acceptation des conditions générales de vente lors de la réservation en ligne.

Le camping PORT LA VALLEE propose des séjours à vocation familiale, au sens traditionnel, les hébergements et installations sont spécialement conçus à cet effet. Le camping se réserve le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe, ou qui chercherait à le détourner. Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

Les animaux de compagnie sont autorisés (sauf les chiens catégories I et II) moyennant un supplément. Maximum deux animaux sont admis par emplacement. Ils doivent être tenus en laisse en permanence. Ils ne devront pas nuire à la tranquillité et à la sécurité des résidents et respecter les règles élémentaires d'hygiène. Le carnet de vaccination pour les chiens et les chats doit être à jour. Les animaux ne sont pas autorisés dans les logements.

PRESTATIONS ET PRIX

LOCATION D'UN EMPLACEMENT DE CAMPING :

Les emplacements et forfait "tourisme" sont destinés à accueillir les voyageurs en véhicule. Ils peuvent recevoir jusqu'à 6 personnes. Ils comprennent :

- la location d'un emplacement pour un camping-car, un van, une tente (ou jusqu'à trois petites tentes de 2mx1.20m) ou une caravane,
- le stationnement pour un véhicule
- l'accès aux infrastructures d'accueil, aux sanitaires et local collectif.

Le raccordement électrique est possible en option et en supplément avec adaptateur normes européennes (compris dans le forfait)

Les emplacements sont loués à partir de 15h00 jusqu'à 12h00 le jour du départ. Tout départ au-delà de 12h entraînera la facturation d'une nuit supplémentaire. Les véhicules supplémentaires devront se stationner sur le parking extérieur au camping

Les emplacements « rando » sont destinés à accueillir les randonneurs à pieds, à vélo, en canoë. Ils peuvent recevoir jusqu'à 6 personnes. Ils comprennent :

- la location d'un emplacement pour une ou jusqu'à trois petites tentes (2mx1.2m)
- l'accès aux infrastructures d'accueil, aux sanitaires et au local collectif.

Le raccordement électrique est possible en option et en supplément avec adaptateur normes européennes.

Les emplacements sont loués à partir de 15h00 jusqu'à 12h00 le jour du départ. Tout départ au-delà de 12h entraînera la facturation d'une nuit supplémentaire

LOCATION D'HEBERGEMENT LOCATIF :

Les hébergements sont équipés pour accueillir de 1 à 5 personnes. Le tarif comprend :

- Le stationnement pour un véhicule,
- l'électricité, et tout équipement présenté sur le site internet www.camping-portlavallee.com
- l'accès aux infrastructures d'accueil, aux sanitaires et au local collectif.

Le tarif est établi pour le logement et pour le nombre maximum qu'autorise chaque locatif. Pour des raisons de sécurité, le nombre de personnes arrivant en séjour ne pourra excéder la capacité de l'hébergement (bébé compris). Nous nous réservons le droit de ne pas accepter les personnes au-delà de la capacité maximum.

L'hébergement équipé, devra être remis en état et propre lors du départ. Les locatifs sont tous non-fumeur et les animaux n'y sont pas autorisés.

Le linge de lit et de toilette n'est pas fourni. L'option « kit draps » est possible avec supplément.

Nos locations sont disponibles à partir de 16h le jour de l'arrivée et doivent être libérées pour 10h le jour du départ. Tout départ au-delà de cette période entraîne la facturation d'une nuit supplémentaire.

Les véhicules supplémentaires devront se stationner sur le parking extérieur au camping

Toute arrivée tardive en emplacement et en location doit être signalée avant 18h00 afin que nous convenions de la procédure pour prendre possession du logement.

TARIFS / MODALITES DE REGLEMENT

Tarifs

Les tarifs sont dynamiques et peuvent évoluer au fur et à mesure de la saison. Pour connaître le prix de votre séjour, contactez-nous par téléphone ou consultez notre site internet www.camping-portlavallee.com. Les séjours seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au jour de la réservation, et ce, sous réserve de disponibilités. Le camping ne pourra en aucun cas être tenu responsable d'une différence de coût entre deux séjours réservés pour la même période.

La taxe de séjour, instituée par la municipalité, est due en sus : 0.22€/nuitée/personne de 18 ans et plus. Toute modification de tarif dans le cours de l'année sera répercutée sur la facture du client.

Modalités de règlement

Le camping PORT LA VALLEE accepte les paiements en CB, ANCV, virements bancaires et espèces (inférieur à 1 000€).

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé. En cas de non présentation, toutes les sommes versées sont alors acquises au profit du camping.

RÉSERVATION ET PAIEMENT

CONDITIONS DE RÉSERVATION

Le client a la possibilité de faire sa réservation en ligne ou par téléphone, à partir de la présentation des emplacements, des hébergements et des prestations proposés sur le site www.camping-portlavallee.com et être accompagnée d'un versement. A noter que la réservation deviendra effective à ces 2 conditions :

- Accepter des conditions générales de vente. Soit par la signature numérique du devis/option ou après avoir coché la case « j'accepte des conditions générales de vente » en cas de réservation en ligne.
- Le versement d'un acompte/solde + les frais de service + l'assurance annulation facultative.

En cas de non-paiement de l'acompte et/ou du solde, le camping se réserve le droit d'annuler la réservation et de proposer l'hébergement/l'emplacement à la location.

La réservation d'un emplacement de camping ou d'une location est faite à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en aucun cas sous-louer ni céder votre réservation sans le consentement préalable du camping.

PAIEMENT

Pour les réservations de plus de 30 jours avant l'arrivée, un acompte de 50 % est à verser le jour de la réservation pour les emplacements et de 30% pour les locations. Le solde vous sera demandé 30 jours avant le début du séjour.

Pour une réservation à moins de 30 jours avant l'arrivée, la totalité de la somme sera demandée.

A défaut du règlement à la date convenue, le camping est en droit de considérer que le client a annulé sa réservation et conserve les sommes déjà versées.

Suite à sa réservation, le client recevra une confirmation par courrier électronique contenant le détail de son séjour (contenu des prestations, dates et durée, prix et modalités de règlement).

DROIT DE RÉTRACTATION

Selon l'article L. 221-28 12° du Code de la consommation, le droit de rétractation n'est pas applicable aux prestations d'hébergement, de transport, de restauration et de loisirs fournis à une date ou selon une périodicité déterminée.

MODIFICATION ET ANNULATION DE SÉJOUR

Le client peut demander la **modification de son séjour** (date et/ou type d'hébergement) sur demande écrite auprès du camping (courrier ou e-mail) dans la mesure des disponibilités et possibilités.

- Toute demande d'augmentation de la durée de votre séjour sera réalisée selon disponibilités et selon les tarifs en vigueur.
- Toute demande de diminution de la durée de votre séjour est considérée comme une annulation partielle et sera soumise aux modalités d'annulation et interruption de séjour

En l'absence de message de votre part indiquant un report de votre date d'arrivée, l'hébergement pourra être à nouveau disponible à la vente 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat, et vous perdrez en conséquence le bénéfice de votre réservation.

En cas **d'annulation de notre fait**, sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

En cas **d'annulation ou de modification du fait du client**, aucun remboursement ne sera effectué sauf s'il a souscrit une assurance annulation et interruption de séjour (en supplément). Cf « ASSURANCE ANNULATION » ci-dessous.

Sans souscription de l'assurance annulation, si l'annulation intervient :

- Plus de 30 jours avant la date de début de séjour : l'acompte sera conservé comme dédommagement.
- Moins de 30 jours avant la date de début de séjour : 100% du montant du séjour sera exigé et aucun remboursement ne vous sera accordé

Toute annulation d'une réservation doit être effectuée par écrit.

ASSURANCE ANNULATION

Une assurance Annulation et d'interruption de séjour vous est proposée, elle est facultative et payable en supplément du séjour en même temps que l'acompte. Les conditions vous seront adressées sur simple demande auprès du camping PORT LA VALLEE.

RESPONSABILITES

RÈGLEMENT INTERIEUR

Afin de faciliter le déroulement du séjour de tous nos clients, un règlement intérieur est disponible à la réception. Nous remercions nos clients d'en prendre connaissance et de le respecter. Dans le cas du non-respect de ce règlement, la Direction du camping pourra prendre des sanctions pouvant aller jusqu'à la résiliation du contrat et exiger le départ anticipé du client sans dédommagement.

PERTE, VOL et DEGRADATION

Le camping décline toute responsabilité et ne pourra être tenu responsable en cas de vol et détérioration des objets personnels tant dans les hébergements, sur les emplacements de camping ainsi que dans les locaux communs. Il est rappelé également que les parkings ne sont pas gardés et que le stationnement se fait donc aux risques et périls du client.

FORCE MAJEURE

La responsabilité du camping ne saurait être engagée en cas de panne des équipements techniques ou installations du camping et en cas de fermetures ponctuelles rendues nécessaires pour l'entretien et/ou la sécurité des clients.

Seront considérés comme cas de force majeure tous faits ou circonstances irrésistibles, extérieurs aux parties, imprévisibles, inévitables, indépendants de la volonté des parties et qui ne pourront être empêchés par ces dernières, malgré tous les efforts raisonnablement possibles.

RESPONSABILITE DU CLIENT

Chaque client est responsable des troubles et nuisances causées par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

En cas de nuisances et après avertissement du gestionnaire ou de son représentant, il sera mis fin au contrat de location. En outre, le camping se réserve le droit de modifier, en cas d'urgence manifeste, tout aménagement.

DONNÉES PERSONNELLES

Les données personnelles des clients sont collectées et traitées par le camping. Certaines données sont indispensables pour gérer la réservation du séjour du client et seront également utilisées pour lui adresser des informations et/ou des offres promotionnelles. Conformément à l'article 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 dite loi « Informatique et Libertés », le client dispose d'un droit de suppression des données personnelles. Pour exercer ce droit, veuillez adresser votre demande, par écrit (mail ou courrier), au camping PORT LA VALLEE.

RECLAMATIONS

En cas de différend qui viendrait à se produire à propos de la validité, de l'interprétation, de l'exécution ou de l'inexécution, de la modification ou de la résiliation du contrat, le client et le camping PORT LA VALLEE s'efforceront de trouver une solution amiable. A cet effet, le client adressera sa réclamation par courrier recommandé avec accusé de réception au camping PORT LA VALLEE, rue des Gabares, ST MATHURIN SUR LOIRE, 49250 LOIRE-AUTHION.

En l'absence de suite estimée satisfaisante, les parties pourront s'adresser à un organisme de médiation.